

Formation à la dématérialisation des appels d'offres

Objectif de la formation : présenter les moyens pour permettre de répondre de manière dématérialisée aux appels d'offres.



1 - Rappel sur les marchés publics et les appels d'offres

- Rappel des différents seuils
- Présentation des règles associées (CMP) et plus spécifiquement en terme de dématérialisation



2 - Tour d'horizon des processus de dématérialisation des appels d'offres

- Recherche et identification d'appels d'offres pertinents pour votre entreprise, les plateformes de dématérialisation, la presse locale...
- Découverte des différents types de plateformes de réponses.
- Identification d'un appel d'offres dématérialisé pertinent pour l'entreprise.
- Analyse, regroupement et validation des documents administratifs, commerciaux, nécessaires à une réponse dématérialisée : DC4, DC5, DPGF...



3 - Présentation du certificat électronique

- Remise du package certificat (certificat - manuel - pilotes).
- Différence entre Certificat électronique et Signature Numérique
- Démonstration et/ou installation du certificat électronique.
- Comment mettre en œuvre cette signature numérique dans l'entreprise pour les appels d'offres ?
- Découverte du champ complet d'utilisation du certificat.



4 - Traiter & Répondre aux appels d'offres

- Démonstration et/ou création des comptes sur les plateformes.
- Construire une arborescence pertinente de dossiers.
- Constituer des documents modèles (DC - Dossiers techniques...).
- Constituer la réponse.
- La signer au moyen du certificat électronique, la chiffrer - la crypter, la déposer sur le site ou l'envoyer par mail (suivant les spécifications du RC).
- Comprendre les messages d'erreur et y remédier.



5 - Conclusion - Démat et réalisations...

- Outils techniques complémentaires : matériels (scanners, sauvegarde...), logiciels (solutions de Lecture Automatisé de Documents - extraction d'informations, compression, partage documentaire et archivage...).
- Solutions Factures, Courriers, Emails, Formulaire, Bulletins de Paye...



6 - Validation des aptitudes à la dématérialisation